

Projet de communication
au colloque international
« Services écosystémiques : apports et pertinence dans les milieux urbains »
Tour 24-26 mai 2016

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE) : des concepts et méthodes adaptés pour l'étude des écosystèmes urbains.

Philippe Puydarrieux, chef du bureau des biens publics globaux, Commissariat général au développement durable, philippe.puydarrieux@developpement-durable.gouv.fr

L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE) porte sur l'ensemble des écosystèmes français métropolitains et ultramarins et comporte un volet dédié aux écosystèmes urbains. Ce programme doit enrichir l'état des connaissances sur les écosystèmes, leur fonctionnement, leur état et les tendances d'évolution ainsi que sur les bouquets de biens et services qu'ils fournissent. Il doit permettre d'améliorer la sensibilisation des citoyens et des décideurs aux valeurs de la biodiversité et des services écosystémiques et d'en faciliter l'intégration dans les décisions et à terme dans les comptes nationaux. L'EFESE constitue ainsi une réponse de la France à ses engagements internationaux (objectifs d'Aïchi) et une contribution au projet européens MAES.

L'atteinte de ces objectifs impose d'impliquer experts, décideurs et parties prenantes : c'est le modèle de gouvernance mis en œuvre pour l'EFESE.

La réalisation d'une telle évaluation nécessite également l'opérationnalisation de la notion de services écosystémiques. En effet, le cadre conceptuel du MEA (2005) comporte de multiples limites qui ont du être surmontées par la construction d'un cadre conceptuel partagé par les praticiens mobilisés pour le projet. Le cadre conceptuel de l'EFESE retient un modèle de relations Homme-Nature dans lequel les bouquets de biens et services écosystémiques constituent une interface entre les écosystèmes et les systèmes socio-économiques. Les services écosystémiques y sont entendus comme la contribution des écosystèmes à la fourniture d'avantages à diverses catégories de bénéficiaires. La caractérisation rigoureuse des fonctions écologiques, des biens et services écosystémiques, des avantages retirés des écosystèmes et des bénéficiaires, constitue une étape clé de l'évaluation.

Les écosystèmes urbains, sans doute davantage que tout autre, sont caractérisés par un important degré de domestication, et donc d'interaction entre l'homme et la nature. Pour autant, l'approche des services écosystémiques reste pertinente, répondant à de fortes attentes en matière de politiques publiques : la stratégie nationale pour la transition écologique vers le développement durable (SNTEDD 2015-2020) retient notamment comme première priorité de préserver et renforcer la capacité des territoires à fournir et bénéficier des services écosystémiques et choisit par exemple de suivre le niveau de population exposée au risque d'inondation par cours d'eau ou encore la consommation d'espace par l'artificialisation. Les populations urbaines bénéficient en effet de nombreux services écosystémiques produits tant par des écosystèmes distants que par des espaces de nature en ville : espaces pour la récréation, aménités paysagères, régulation de l'effet d'îlot de chaleur urbain, régulation des inondations, régulation des flux solides, etc. L'artificialisation des milieux réduisant la quantité et la qualité des services écosystémiques, il s'agit d'un enjeu majeur pour le décideur public. L'évaluation doit donc lui fournir les moyens de mesurer les changements dans la capacité des écosystèmes à fournir des bouquets de services écosystémiques, associés à

différentes décisions. Il s'agit également pour lui d'identifier les impacts d'une décision sur différentes catégories de bénéficiaires de services écosystémiques. La compréhension des besoins des populations en matière de biens et services écosystémiques aboutit à la hiérarchisation des services écosystémiques, autre étape clé de l'évaluation.

L'EFESE vise à produire pour chaque grand type d'écosystème une évaluation multidimensionnelle des biens et services écosystémiques en proposant des évaluations biophysiques, économiques et sociales. Les évaluations sont également conduites par catégories de bénéficiaires. Enfin, les interactions au sein de bouquets de biens et services sont documentées.

(résumé : 3880 caractères espaces compris)